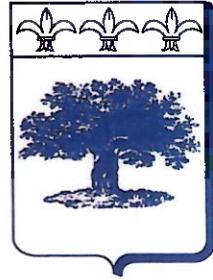


Mairie
de
Saint-Léger en Yvelines
78610



Monsieur le Maire de Saint Léger en Yvelines

Aux

Membres du Conseil Municipal

Saint Léger en Yvelines, le 24 décembre 2025

Référence : JPG/VM SLY 30/12/2025

Objet : OJ de la prochaine réunion du conseil municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu à la Mairie de Saint Léger en Yvelines le :

Mardi 30 Décembre 2025 à 19H30

L'ordre du jour de la séance est le suivant :

Affaires financières

1. Décision Modificative aux budgets de la commune.
2. Autorisation donnée à Mr le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2026.
3. Remboursement des frais avancés pour le compte de la collectivité.

Ressources Humaines

4. Création emplois et rémunération des agents pour la campagne de recensement 2026.
5. Rallinement à la procédure de renégociation du contrat groupe d'assurance statutaire 2027-2030 du Centre Interdépartemental de Gestion

Voirie

6. Dénomination de la résidence « Les Graviers II » et rétrocession de la voirie dans le domaine communale.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,
Jean-Pierre GHIBAUDO

